



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 juillet 2022  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Cinquante et unième session

12 septembre-7 octobre 2022

Point 5 de l'ordre du jour

### Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme

## Rapport du Groupe de travail des situations sur ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions

### Note du secrétariat

1. Aux paragraphes 98 et 104 de l'annexe à sa résolution 5/1, le Conseil des droits de l'homme a chargé le Groupe de travail des situations de lui présenter, sur la base des informations et des recommandations émanant du Groupe de travail des communications, un rapport sur tout ensemble de violations flagrantes et attestées par des éléments dignes de foi des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre au sujet des situations qui lui sont renvoyées.
2. À sa cinquante et unième session, le Conseil examinera, en séance privée, les rapports du Groupe de travail des situations sur sa vingt-huitième session (11-13 octobre 2021) et sa vingt-neuvième session (25-27 avril 2022).

